



Communes et Collectivités forestières
Gard

ASSOCIATION DES COMMUNES & COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DU GARD

2022

RAPPORT D'ACTIVITES





Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

2022 aura encore été une année riche en évènements pour les collectivités, la forêt et le bois. Notre action aura plus que jamais été faite de partenariats. C'est en se serrant les coudes que nous parvenons à faire passer nos idées et à montrer le rôle des élus locaux.

Tout d'abord, par notre réseau des **Communes forestières**, nous avons créé de bonnes relations avec les ministères, qui nous permettent de faire passer nos messages. C'est très important pour que nous soyons entendus. Beaucoup de chemins restent encore à parcourir, mais je peux vous dire que notre association a fait sa place.

Au quotidien, nous sommes aux côtés de tous nos adhérents pour les accompagner sur de nombreuses thématiques. Je pense notamment à la gestion du foncier ; en tant que maire, nous participons par notre fonction à l'aménagement du territoire. Je pense aussi au risque incendie et aux obligations légales de débroussaillage, pour lesquelles nous sommes en pleine responsabilité.

De nombreux autres sujets nous mobilisent : construire et se chauffer avec du bois, valoriser les espaces naturels et le tourisme par la forêt, améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques ...

Nous sommes présents sur le terrain, mais également auprès des grands élus départementaux et régionaux. Il faut faire savoir que les élus sont au cœur des problématiques. Souvent, ce sont les collectivités locales qui paient et les élus qui endossent les responsabilités : c'est donc aux élus de décider sur leur territoire.

Je continuerai avec mes collègues du conseil d'administration, de faire valoir la spécificité du Gard pour que vous puissiez continuer, chacun, dans vos communes, à poursuivre les projets qui vous tiennent à cœur.

Cédric CLEMENTE

Président de l'Association des Communes et Collectivités forestières du Gard

2022 : RETOUR EN IMAGES



ELU.E.S,

ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS !



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Cédric CLEMENTE

Maire de Lirac

Vice-Président

Régis VALGALIER

Maire de Trèves

Trésorier

Patrick DELEUZE

Adjoint à Chamborigaud

Secrétaire

Ghislain CHASSARY

Maire de Rousson

Yannick LOUCHE,

Adjoint à Cendras

Laurent PONS,

Maire de Vissec

Daniel BOYER,

Maire de Aigaliers

Lionel GIROMPAIRE,

Conseiller communautaire du Pays Viganais

Pierre Alain CLOT,

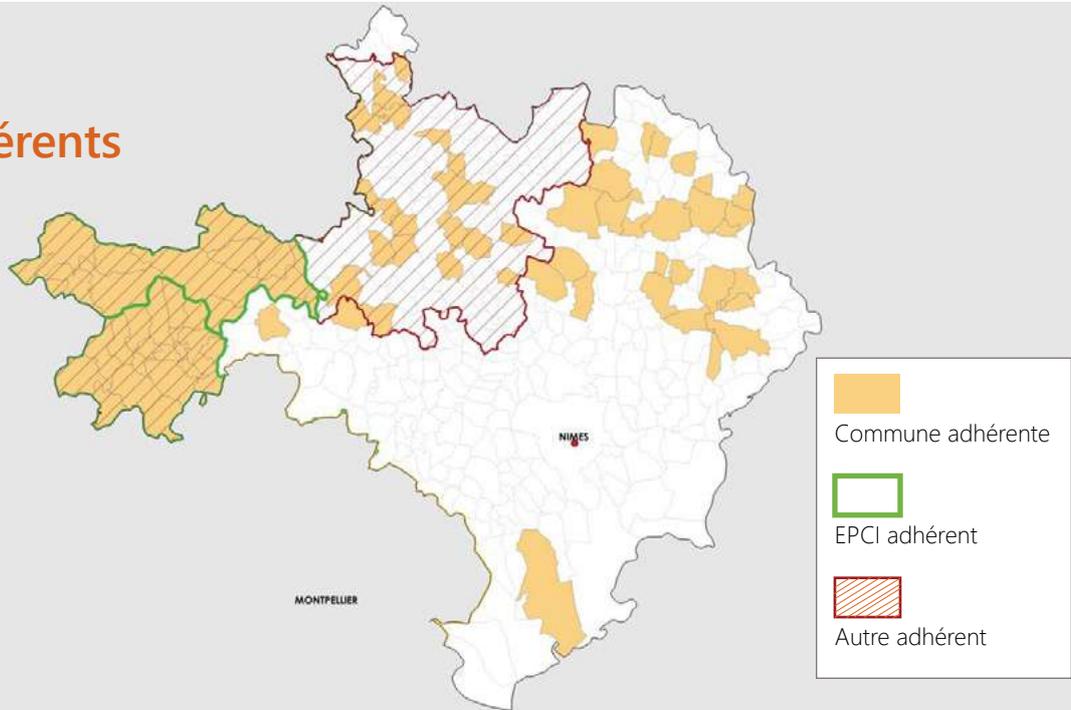
Adjoint à Roquedur

Cathy JUSTET,

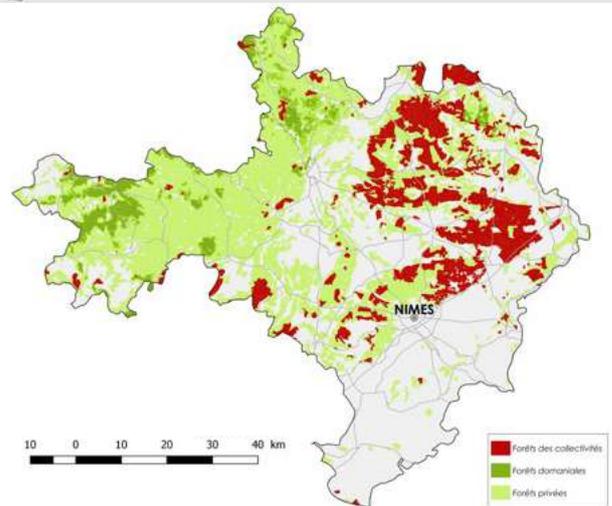
Maire de Saint-Jean-de Valérisclé



88 adhérents



10
rapports fonciers
produits à la demande
des adhérents



16
sessions de
formation, visites et
webinaires

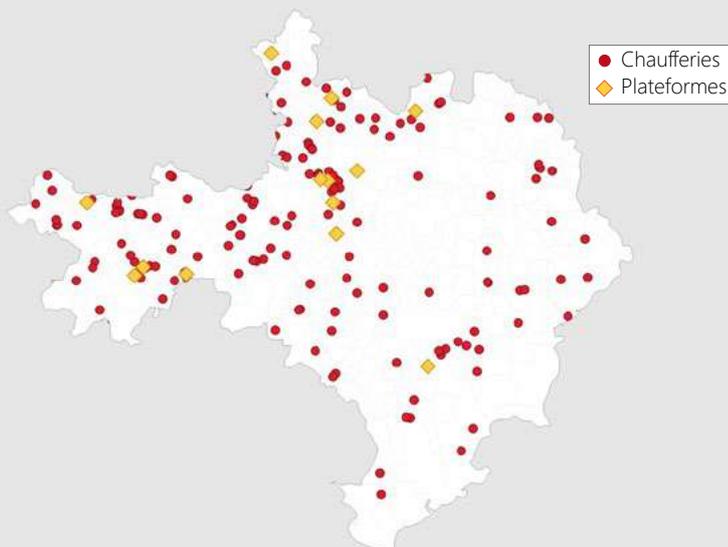
222
élus, techniciens et
partenaires formés
dans le département

44%
du territoire
couvert par la forêt

28%
de la forêt
est publique

68
chaufferies
automatiques
bois-énergie

10
plateformes de
stockage
bois-énergie



34
bâtiments en bois
recensés

347
communes soumises
au risque incendie
feu de forêt

JANVIER

L'ensemble des intercommunalités du département reçoit les fiches EPCI réalisées sur mesure par les **Communes forestières**, pour mieux connaître les enjeux de la filière forêt-bois sur leur territoire.



↙ *N'hésitez pas à nous solliciter pour recevoir l'exemplaire de votre intercommunalité*

Les 3 associations d'élus demandent à la Préfecture de refaire des réunions de présentation du Porté à Connaissance Feux de Forêt. Plusieurs réunions seront réalisées sur janvier et février.

Cédric CLEMENTE explique la DFCI et la Déclaration Intérêt Général et l'Urgence, lors du tournage de mini clip pour illustrer le changement climatique avec la DREAL.

24 janvier : Les élus se rencontrent à Lirac pour discuter de la question des incendies de forêts avec leurs homologues des Communes forestières PACA. Il en ressort une volonté de mener une action commune « Sud de la France ».

FÉVRIER

24 février : Mme La Préfète et Mme La Présidente du Conseil Départemental visitent le SIVU de Yeuseraie sur la question des moyens de lutte contre les incendies.

MARS

16 mars : Julien DENORMANDIE et Bérangère ABBA clôturent des Assises nationales de la forêt et du bois, un temps fort où les **Communes forestières** ont fait entendre la voix des territoires.

Les **Collectivités forestières Occitanie** sont enfin sur Facebook ! Rejoignez-nous.

Les **Communes forestières** rencontrent le directeur de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et le Commissaire de Massif « *Massif central* » pour aborder les enjeux de la marque de certification BTMC (Bois des Territoires du Massif Central)

AVRIL

Les **Communes forestières** représentent les élus et les territoires dans la concertation sur les financements européens.

1 avril : Cédric CLEMENTE fait remonter les besoins des communes, lors d'une réunion en Préfecture avec le Commissaire de Massif central sur la question des financements.

4 avril : Les élus des **Communes forestières** de PACA et d'Occitanie se retrouvent à Vauvert (30) pour échanger sur les rôles et responsabilités des élus par rapport aux incendies. Une position commune est adoptée qui sera relayée lors de cette année particulièrement frappée par les incendies.



7 avril : Les Communes forestières du Gard font remonter le besoin des communes, lors d'un groupe de travail sur les évolutions de la réglementation sur les OLD.

MAI

12 mai : Cédric CLEMENTE est auditionné par le Sénat sur le projet de Loi Jean BACCI

19 mai : Conseil d'Administration des Communes et Collectivités forestières du Gard à Rousson

23 mai : Assemblée Générale de l'Union régionale à Lacave (09)



Abonnez vous à notre page **CoforOccitanie**

A cette occasion, les élus inaugurent le premier chantier Sylv'acctes en Occitanie, en forêt communale de Lacave au cœur du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Sylv'acctes permet le déploiement de financements complémentaires pour des travaux sylvicoles vertueux, une aubaine pour les communes !



Plus d'infos sur sylvacctes.org

JUIN

Les **Communes forestières** éditent la première boîte à outils « foncier » pour les élus. Ils sont équipés pour mieux gérer le foncier forestier sur leur territoire.

Elle permet de mettre en oeuvre des actions concrètes à partir des données issues de l'Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les Elus.



Plus d'infos sur notre site, rubrique « OFFRE » collectivitesforestieres-occitanie.org/offre

8 juin : Le maire de Rousson, Ghislain CHASSARY fait visiter son école en bois certifié Bois des Territoires du Massif Central™. Les élus de toute la région peuvent constater l'exemplarité, à plusieurs titres, de ce projet gardois ! Les **Communes forestières** ont accompagné la mairie dans ses choix y compris dans le mobilier avec une entreprise locale de Méjanès les Alès !



L'école maternelle de Rousson, un projet qui fait la part belle au bois local !

22 juin : Le SIRP du Coutach inaugure sa nouvelle école en bois certifié Bois des Territoires du Massif Central™. Encore un projet exemplaire accompagné par les **Communes forestières**.

23 juin : Assemblée Générale des **Communes et Collectivités forestières** du Gard à Saint Victor Lacoste.

JUILLET

5 juillet : Chaque année, la Préfète, la Présidente du Conseil Départemental 30 et le SDIS réalisent une journée de lancement de la campagne feux de forêt. Cette année, c'était à Lirac. Cela a été l'occasion pour les enfants de la forêt pédagogique d'encore mieux connaître les enjeux des feux de forêts.



Lirac, première commune française engagée dans le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école »

AOÛT

Les **Communes forestières** ont écrit aux sénateurs Gardois pour leur proposer de modifications et de nouveaux articles pour repositionner les élus au centre des échanges.

Le rapport sénatorial « Feux de forêt et de végétation » porté par Jean BACCI et Anne-Catherine LOISIER, élus de notre réseau est rendu ; il reprend bon nombre de propositions des **Communes forestières**.

26 août : Les élus se retrouvent à Bordezac suite à l'incendie subi par la commune; l'occasion de présenter les actions post-incendie et les autorisations nécessaires.

Plus d'infos sur notre site, collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/les-obligations-legales-de-debroussaillage/



SEPTEMBRE

9 septembre : Les élus se retrouvent à Aubais suite à l'incendie sur la commune; l'occasion de présenter les actions post-incendie et les autorisations nécessaires.

Les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers se déroulent à Figeac. Organisées depuis près de 20 ans par la Fédération nationale des **Communes forestières**, elles sont une étape clé pour les collectivités.



Les élus d'Occitanie se sont retrouvés à Figeac dans le cadre des RNTF

19 septembre : Nous sommes reçus par la Sénatrice Vivette Lopez à Gallargues le Montueux. Un temps d'échange riche où l'on a pu aborder le service public forestier et les évolutions législatives sur les incendies de forêts.

22 septembre : La première rencontre des EPCI à vocation DFCI dans le Gard permet de valider l'intérêt d'échanger ensemble pour progresser.

27 septembre : Lézignan Corbières (11) accueille la commission régionale de la Forêt communale avec les représentants de l'ONF où est évoqué le sujet de la commercialisation et où les attentes des élus sont exprimées.

Plus d'infos sur notre site, rubrique « VENTES »
collectivitesforestieres-occitanie.org/ventes

28 septembre : La commission nationale DFCI des **Communes forestières** se tient à Générac (30) pour faire le bilan de l'été et bâtir des propositions d'accompagnement des élus dans la mise en oeuvre de leur responsabilité.

Les **Communes forestières** se lancent dans la formation en ligne : les deux premiers MOOC sont disponibles gratuitement pour tous les élus et techniciens de collectivités, sur notre plateforme COFORMATION

Rdv sur la plateforme en ligne pour créer gratuitement votre compte COFORMATION
collectivitesforestieres-occitanie.org/formationsenligne

MOOC

OCTOBRE

10 octobre : Nous portons la voix de nos adhérents lors de la réunion bilan de la saison feux de forêt. Les élus expriment leurs réticences sur la création de Comités feux de forêts. Les élus et les communes ne peuvent pas assurer tout seul, la prévention. L'Etat doit apporter son soutien.

11 octobre : Les élus et partenaires signataires du Pacte Construction bois Occitanie se réunissent à l'initiative des **Communes forestières** pour échanger sur les enjeux du bois local dans les constructions publiques de notre région.



17 octobre : Nous rencontrons le Président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès pour présenter l'association et échanger sur la DFCI

20 octobre : Cédric CLEMENTE est audité par la commission interministérielle sur les incendies de forêt. Avec les deux autres associations d'élus du Gard, les Présidents repositionnent les élus locaux sur l'échiquier de la DFCI.

27 octobre : Assemblée Générale de la Fédération Nationale à Dijon. A cette occasion est approuvée la convention de partenariat avec l'ONF qui précise les relations entre les élus propriétaires et l'ONF gestionnaire.



Les élus d'Occitanie se sont mobilisés pour représenter les adhérents à Dijon

28 octobre : Emmanuel MACRON annonce une nouvelle feuille de route stratégique de prévention des incendies.

NOVEMBRE

3 novembre : Une soirée d'échanges entre élus et entreprises est organisée à Rousson avec la Charte Forestière du Pays Cévennes. A cette occasion, le Comptoir Cévenol du Bois prend l'engagement de se certifier Bois des Territoires du Massif Central™ !

4 novembre : Une rencontre a lieu entre les **Communes forestières** et la Région, représentée par Vincent LABARTHE (vice-Président en charge de l'Agriculture) et Françoise MATHERON (vice-Présidente en charge des risques) sur la question des incendies de forêts.

Les **Communes forestières** sont présentes au Salon des Maires de Paris ; l'occasion d'aller à la rencontre des adhérents et de convaincre de nouvelles collectivités de rejoindre le réseau.



Le Salon des Maires, un rdv incontournable pour venir à votre rencontre !

16 novembre : Une session de formation des élus a lieu à Sabran sur les Obligations Légales de débroussaillage ; l'occasion de faire un point de calage avec le service Environnement du Conseil Départemental, sur nos actions communes.

17 novembre : Les **Communes forestières** organisent la première journée régionale du bois énergie à Saint-Affrique (12), qui réunit plus de 60 participants, élus techniciens et professionnels de la filière.

Plus d'infos sur notre site spécialisé
boisenergie-occitanie.org/observatoire.php

28 novembre : Nous accueillons une délégation Québécoise à Lirac dans le cadre des échanges du programme « Dans 1000 Communes, la Forêt fait école ». A cette occasion, nous inaugurons le panneau du programme avec les enfants de l'école.

DÉCEMBRE

En présence de Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique JARLIER, président de la Fédération nationale des **Communes forestières**, Jean-Yves CAULLET, président du Conseil d'administration de l'ONF et Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale de l'ONF ont signé la convention FNCOFOR-ONF qui précise les modalités du partenariat sur la gestion durable des forêts communales.

Nous déposons un dossier national pour permettre aux élus d'avoir des outils sur la sensibilisation aux OLD

20 décembre : Les élus des **Communes forestières** rencontrent à Saint-Bauzille-de-Montmel, le vice-président de la Région Occitanie, Vincent LABARTHE, et la conseillère régionale en charge des incendies, Françoise MATHERON, pour faire part des attentes des élus et contribuer à la construction d'une stratégie politique régionale en faveur de la prévention contre les incendies.

AU FIL DE L'EAU

- ▶ Accompagnement des élus du PETR Causses et Cévennes pour bâtir une Charte Forestière de Territoire
- ▶ Accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien sur la thématique forestière
- ▶ Accompagnement de plusieurs projets de construction en bois local, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à l'inauguration :
 - Rousson
 - Quissac
 - Montaren et Saint Médiars
 - Communauté d'agglomération d'Alès
 - Chamborigaud
- ▶ Mise en place d'une « Boite à outil médiateur » pour les élus pour leur permettre de répondre aux multiples sollicitations de tous les acteurs
- ▶ Echanges avec le Conseil Départemental pour la mise en place d'un Schéma d'Accès à la Ressource Forestière
- ▶ Travail sur la sortie des bois à la Cadière et Cambo
- ▶ Production de plusieurs rapports foncier pour les adhérents. Le rapport leur permet de visualiser rapidement les Biens Vacants et Sans Maitres et de les récupérer dans le patrimoine communal
- ▶ Accompagnement de plusieurs communes autour de la problématique de la restructuration foncière grâce au soutien du Conseil Départemental
- ▶ Animation de plusieurs webinaires de formation pour les élus :
 - « La protection de la ressource en eau par la forêt »
 - « On vous OFFRE les Biens Vacants et Sans Maitres »
 - « Les idées reçues du Bois-énergie »
 - Questions/réponses sur les Obligations Légales de Débroussaillage
 - « Intégration des forêts au régime forestier »
 - « Rôle et responsabilité des élus par rapport aux incendies de forêts »
- ▶ Accompagnement des communes devant les tribunaux pour défendre le non paiement des frais de garderie sur des espaces autorisés au défrichement par l'Etat. Défense de la vision gardoise vis à vis des COFOR du Nord-Est de la France qui ont d'autres problématiques.
- ▶ Interventions régulières dans les médias locaux et nationaux (France Bleu Gard Lozère, Via Occitanie, Objectif Gard, Midi libre, etc...) sur différents sujets (incendie, service public en forêt, réchauffement climatique, etc...)
- ▶ Participations à diverses commissions départementales pour porter la parole des élus (Chasse, Incendie, Risque inondation, CDPENAF, etc...)



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Pour **faire de la filière forêt-bois** les atouts de l'Occitanie, et la placer au coeur de vos mandats !

Pour que **votre collectivité soit représentée et vos intérêts défendus** dans les instances politiques et administratives

Pour que **partager les valeurs** d'un réseau d'élus reconnu et entendu

Pour bénéficier **de formations et d'outils actualisés** et que vous développiez une connaissance optimale des enjeux forestiers de votre territoire

Pour que tous **vos projets soient suivis de A à Z grâce à un accompagnement sur mesure** : gestion durable des forêts, valorisation des bois locaux, lutte contre le changement climatique, mise en place de filières territoriales, gestion des risques, mobilisation des bois

Pour profiter d'un **suivi étroit et personnalisé concernant les engagements** vis-à-vis du patrimoine forestier de votre commune

**1 COTISATION
= 3 ADHÉSIONS**

En adhérant à votre association départementale, vous devenez membre du réseau départemental, régional et national !

Bénéficiez d'un accompagnement expérimenté et de terrain !

Prenez part à un réseau structuré :
+ de 6 000 collectivités adhérentes en France.

Et comme l'union fait la force, nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien l'ensemble de nos actions.



LÉGENDE :



CONTACTEZ-NOUS

Communes & Collectivités forestières du Gard

gard@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org